

Une infime économie aux conséquences désastreuses pour l'élevage chevalin jurassien !

Le Conseil fédéral vient de présenter son catalogue de mesures d'économie. L'une d'entre-elles, qui représente financièrement 0,2% des mesures d'économies envisagées, pourrait avoir des conséquences catastrophiques pour les détenteurs et éleveurs des 90'000 équidés de Suisse et plus particulièrement pour la sauvegarde de la race du cheval des Franches-Montagnes. Nous voulons parler de la suppression de la subvention accordée au Haras national suisse d'Avenches.

En 2010, année internationale de la biodiversité, nous avons de la peine à comprendre la pesée d'intérêts effectuée par le Conseil fédéral, qui, pour une simple mesure d'économie, pourrait mettre en péril l'avenir de la seule race chevaline autochtone de Suisse.

Le Haras national, est un centre de compétence en matière de garde de chevaux dans les espaces ruraux. Il est reconnu comme tel en Suisse et à l'étranger. Il est très actif dans la formation continue des détenteurs et dans la recherche appliquée. La législation suisse sur la garde des animaux étant en constante progression, il est important que ce pôle de formation perdure, ceci pour le bien des détenteurs, mais aussi et surtout, pour le bien des animaux.

Ce centre est passé de 1900 élèves en 2004, à plus de 4000 en 2009. Ses prestations ont été suivies par près de 150'000 personnes en 2009.

Une des missions du Haras est de soutenir la race des chevaux des Franches-Montagnes, laquelle a une grande valeur génétique. Elle représente aussi un patrimoine socio-culturel important pour la région jurassienne et pour la Suisse toute entière. Elle permet à de nombreux agriculteurs et commerçants de l'Arc jurassiens de vivre et fait rayonner le canton du Jura en Suisse et à l'étranger.

Fort de ces constats, nous demandons au Gouvernement :

1. S'il partage notre point de vue sur l'importance du Haras national pour la sauvegarde et la promotion du cheval de la race « Franches-Montagnes » ?
2. S'il est d'ors et déjà intervenu auprès des représentants jurassiens aux chambres fédérales, afin qu'ils se manifestent très clairement dans ce dossier ?
3. Quelles sont les autres actions concrètes qu'il est prêt à mener rapidement ou qu'il aurait déjà menées dans ce dossier ?

Delémont, le 11 mars 2010

Au nom du Groupe Libéral-Radical :



Gabriel Schenk